

## Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 février 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 1 p. (26v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 février 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48346>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 février 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

## Description

Résumé Godin informe Eugène André qu'il a envoyé à Laeken le chèque de 1 500 F soumis à sa signature. Sur les foyers des buanderies : Godin recommande de perfectionner les foyers en terre réfractaire au lieu de les abandonner au profit de foyers en fonte, plus chers.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités [Laeken](#), [Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 22 février 77

25

Cher Monsieur l'abbé.

J'ai envoyé le 19<sup>me</sup> à l'abbé le chèque de 1500 francs que vous aviez envoyé à ma signature.

Vous me proposiez dans votre précédente lettre de me prêter les foyers en terre réfractaire aux briqueteries.

J'aurrais bien aimé vous voir me proposer le partage équitable des foyers en terre si ils ont été défaillants. J'étais trop fatigué. Je ne faisais pas l'origine d'un tel mouvement. J'essai à les moins de les donner pour le meilleur et le moins cher des autres.

Les foyers en terre défaillent plus tôt que les foyers en terre réfractaire, si l'on sait bien tirer parti de cette dernière, car il est probable que l'on pourraient supprimer l'enveloppe extérieure ou de contentant de contenir les briques dans un cadre à égards que l'on arrivait à embûchement.

Mais il faudrait sans doute que je voie la pose indiquée ce que c'est à faire.

Je n'empêcherai pas l'abbé avec l'aide d'au moins deux personnes d'arranger tout les débords.

Je vous envoie l'indication

à l'abbé